

**Collectivité : COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)****Date de convocation :**  
19/06/2023**Membres :**En exercice Présents : Votants : **Date d'affichage :**  
27/06/2023**Date de publication :**  
27/06/2023**Le 26 juin 2023 à 20h30 au foyer polyvalent**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.

**Étaient présents :** Daniel BORDES, Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Huguette LALANNE, Carine LASSOUANE, Muriel PAILLER, Katia PEDEMAY, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER**Étaient représentés :** Gabriel BEUGIN par Katia PEDEMAY, Vincent NEVOT par Anne-Cécile DUCOSSON et Tovo RABEMANANTSOA par Nathalie KATSAMANTOU**Absents :** Anne-Marie CAUSSÉ et Damien OBRADOR**Secrétaire de séance :** Sophie SUBIRATS**DÉLIBÉRATION N° 2023-66****OBJET : Marchés de travaux de réhabilitation de la gare de Cabanac en espace d'animation de la vie locale et touristique – Avenant n° 1 au lot n° 2 Charpente couverture zinguerie bardage**

Concernant la construction du bloc sanitaire, l'entreprise JC CHARPENTES a proposé une solution techniquement équivalente à savoir le remplacement de la couverture EPDM par une couverture en zinc à joints debout.

Cette proposition induit une moins-value de 2 334 € HT soit 2 800,80 € TTC. Le nouveau marché se monte à 40 016,55 € HT pour 48 019,86 € TTC.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer cet avenant n° 1 au lot n° 2 « Charpente couverture zinguerie bardage » attribué à l'entreprise JC CHARPENTES pour un montant de – 2 334 € HT soit – 2 800,80 € TTC et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

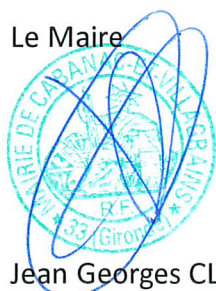
**POUR : 17****CONTRE : 00****ABSTENTION : 00**

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 26 juin 2023

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance



Sophie SUBIRATS